

J'UTILISE MON CHEQUE ENERGIE EN LIGNE

Vous êtes client à la SICAE VS et êtes bénéficiaire du chèque énergie.

Voici comment utiliser votre chèque afin qu'il soit déduit de votre facture ou de votre mensualisation.

Allez sur le site <https://chequeenergie.gouv.fr/>

Dans l'encadré « je suis bénéficiaire », selon votre demande vous aurez à sélectionner l'un des hyperliens présents :

- Utiliser mon chèque en ligne cette année
- Attribuer automatiquement mon prochain chèque à un fournisseur (pré-affectation)
- Activer les protections associées au chèque avec mon attestation (déposer son attestation)

1. UTILISER MON CHEQUE EN LIGNE CETTE ANNEE

Vous devez avoir connaissance des vos références EDL (Réf courte en gras) et de votre référence contrat.

J'ai reçu un chèque énergie

[Me connecter à mon espace bénéficiaire](#)

[Utiliser mon chèque en ligne cette année](#)

UTILISER MON CHÈQUE ÉNERGIE EN LIGNE CETTE ANNÉE

Vous pouvez utiliser votre chèque énergie pour payer directement en ligne vos dépenses d'électricité ou de gaz naturel auprès de certains fournisseurs d'électricité ou de gaz naturel. Inutile d'attendre votre prochaine facture : vous pouvez utiliser votre chèque énergie dès à présent ; il sera alors directement déduit de votre facture ou de vos mensualités.

(NB : La liste des fournisseurs acceptant le paiement en ligne est disponible [ici](#), d'autres fournisseurs sont susceptibles d'accepter le paiement en ligne à l'avenir).

[Continuer](#)

Vous devez :

- Saisir votre numéro de chèque énergie
- Sélectionner votre fournisseur
- Renseigner vos références contrat et EDL
- Renseigner votre adresse email et la confirmer

A la suite vous recevez un email de confirmation.

SICAE COOPÉRATIVE D'ÉNERGIE
SICAE de la Vallée du Sausseron
ZAC des Portes du Vexin
40 rue Ampère 95300 ENNERY
<https://sicae-vs.fr/>
SIRET : 785 920 216 00021
N° de TVA intracom. : FR 90 785 920 216

facture d'électricité tarif bleu

Dépannage-urgences 24h sur 24h :
01.34.20.69.80
Référence PDS : [REDACTED]

Lundi au jeudi : 8h30/12h00 & 13h30/17h00
Vendredi : 8h30/12h00 - Tel : 01.34.20.69.80

Votre référence à rappeler : 0060000**000123** ———— Référence EDL. Saisir la référence sans les "0". Ex : 123

Référence contrat

contrat n° 4232	facture n° 124817 du 23/01/2023
client titulaire	électricité du 03/10/2022 au 07/01/2023 : 567 kWh calculés sur la base des index que vous nous avez transmis (détails au verso)
espace de livraison	
offre service	tarif bleu base



Sausseron

« Notre énergie, c'est votre confiance. »

2. ERREUR DE SAISIE DU CHEQUE ENERGIE

Si vous avez le message d'erreur suivant, il s'agit soit :



- Que le couple EDL/contrat renseigné n'est pas correct
- Qu'il y a une erreur dans le choix du fournisseur

 Au moins une des deux informations n'est pas reconnue par le fournisseur. Veuillez la vérifier et la saisir à nouveau. 

3. ATTRIBUER AUTOMATIQUEMENT MON PROCHAIN CHEQUE ENERGIE A UN FOURNISSEUR (PRE-AFFECTATION)

[Attribuer automatiquement mon prochain chèque énergie à un fournisseur \(pré-affectation\)](#)

Exécuter le même mode opératoire.

Numéro du chèque: 
Chèque valide, vous pouvez le pré-affecter.
Nom du fournisseur: 
Vous êtes bien titulaire d'un contrat de fourniture.
Pré-affectation enregistrée, un courriel (e-mail) de confirmation vous a été envoyé.
Si vous disposez d'un autre contrat de fourniture de gaz ou d'électricité, pensez à déclarer vos attestations pour bénéficier de protections supplémentaires cette année et pour les années suivantes, si vous êtes toujours éligible au chèque énergie.

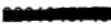







4. ACTIVER LES PROTECTIONS ASSOCIEES AU CHEQUE AVEC MON ATTESTATION (DEPOSER SON ATTESTATION)

[Activer les protections associées au chèque avec mon attestation](#)

Continuer

Exécuter le même mode opératoire.

Récapitulatif des informations saisies précédemment :

Numéro de chèque: 
Chèque valide, vous pouvez activer vos protections associées au chèque énergie.
Nom du fournisseur: 
Votre contrat de fourniture chez  (dont les références sont  / ) a bien été identifié.
Adresse courriel saisie : 
Votre attestation (protections associées au chèque énergie) a bien été enregistrée sur votre contrat  /  un courriel de confirmation vous a été envoyé. Votre fournisseur pourra également activer vos protections associées au chèque énergie sur vos autres contrats identifiés chez lui. Si vous êtes titulaire d'un autre contrat de fourniture de gaz ou d'électricité, chez un autre fournisseur, vous pouvez également activer vos protections sur cet autre contrat.

« Notre énergie, c'est votre confiance. »